



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Chine & Mongolie

Une publication du SER de Pékin  
Semaine du 13 mai 2024

### Chine continentale

#### Conjoncture [\(ici\)](#)

- Conjoncture : les chiffres d'activité pour avril illustrent la dynamique contrastée de l'économie chinoise
- Immobilier : les autorités intensifient leurs mesures de soutien au secteur, dont la situation ne s'améliore pas
- Inflation : en avril, la croissance de l'indice des prix à la consommation s'établit à 0,3 % en g.a., tandis que l'indice des prix à la production diminue de -2,5 %
- Politique budgétaire : la Chine va débiter l'émission des obligations à très long terme
- Crédit et masse monétaire : les nouveaux crédits bancaires ralentissent

#### Banque et finance [\(ici\)](#)

- Banques : ICBC et Bank of China débutent les émissions d'obligations visant à renforcer la résilience des banques systémiques

#### Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

- Relation Chine-US : Les Etats-Unis ont annoncé une hausse des droits de douane sur les plusieurs produits importés depuis la Chine
- Relation Chine-UE : deux consortiums chinois se retirent d'un appel d'offre dans le secteur de l'énergie solaire
- Relation Chine-UE : la Commission européenne ouvre deux nouvelles enquêtes antidumping à l'encontre de la Chine
- Commerce extérieur : un excédent commercial qui se dégrade légèrement au T1 2024

#### Climat des affaires [\(ici\)](#)

- Relation Chine-UE : La Chambre de Commerce de l'Union Européenne en Chine a publié son enquête annuelle sur le climat des affaires

#### Industrie et numérique [\(ici\)](#)

- Intelligence artificielle: la Chine et les États-Unis ont tenu leurs premières consultations sur l'intelligence artificielle
- Automobile : Stellantis annonce l'obtention des autorisations pour sa coentreprise avec Leapmotor

- Données : la zone de libre-échange (ZLE) de Tianjin a publié la première liste négative de flux transfrontaliers de données soumis à des exigences de conformité
- Economie numérique : Douyin modifie les conditions d'octroi de publicités aux influenceurs publiant des contenus impliquant la politique, l'économie, le droit et la santé

## Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

- Energie : publication des règles de base pour les marchés nationaux de l'électricité
- Pollution : Baisse de la qualité de l'air entre 2022 et 2023
- Climat : rapport sur l'adaptation au changement climatique pour l'année 2023
- Diplomatie environnementale : publication par un think tank officiel d'un rapport sur la coopération UE-Chine sur le climat et l'environnement
- Aéronautique : le C929 de COMAC pourrait débiter sa certification chinoise à la fin de l'année

## Agriculture et agro-alimentaire [\(ici\)](#)

- Organisations internationales : la Chine a déposé sa demande d'adhésion à l'OIV

## Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

### Hong Kong [\(ici\)](#)

- Liens financiers : extension du programme Swap Connect
- Tourisme : extension du Individual Visa Scheme à 8 villes
- Cryptoactifs : premiers résultats décevants pour les ETFs adossés au Bitcoin et à l'Ether

### Macao [\(ici\)](#)

- Tourisme : hausse de 79,4 % du nombre de visiteurs au premier trimestre de 2024

## Taiwan [\(ici\)](#)

- Véhicules électriques : l'entreprise taïwanaise Prologium annonce l'ouverture d'un centre de R&D en France
- Relations inter-détroit : la part de la Chine dans les exportations taïwanaises atteint son plus bas niveau depuis plus de 20 ans
- Semiconducteurs : TSMC s'apprête à émettre plus de 350 MUSD d'obligations vertes
- Electronique : Foxconn affiche des résultats en forte hausse

# Chine continentale

## Conjoncture

### Conjoncture : les chiffres d'activité pour avril illustrent la dynamique contrastée de l'économie chinoise

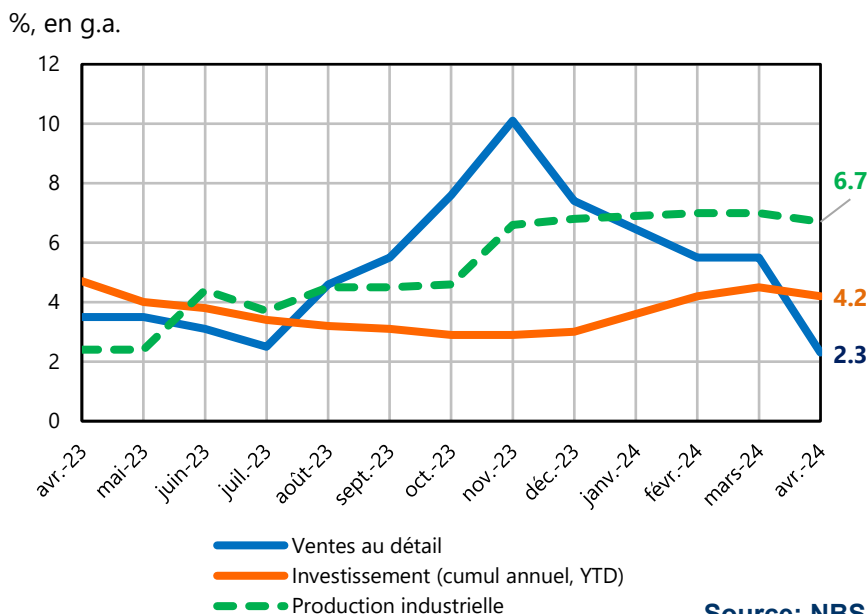
Le Bureau National des Statistiques (NBS) a [publié](#) cette semaine les chiffres d'activité pour le mois d'avril. Les données ont montré la poursuite de la tendance divergente de l'économie chinoise, avec une croissance des ventes au détail qui a largement déçu les attentes du consensus, à l'inverse de la production industrielle. De nombreux analystes interprètent ces données comme témoignant d'une demande extérieure forte qui profite à l'industrie exportatrice, alors que la demande domestique demeure faible.

Les ventes au détail progressent de 2,3 % en g.a. en avril (contre 3,1 % en mars), avec notamment une baisse des ventes de voitures de 5,6 %. Les revenus de la restauration enregistrent une croissance nulle. Les ventes au détail sont exprimées par le NBS en termes nominaux, les données sont donc affectées par les prix, notamment pour l'automobile où la forte concurrence entre les constructeurs s'accompagne de nombreux rabais.

La production industrielle accélère, avec une croissance de 6,7 % en g.a. de la valeur ajoutée en avril (contre 4,5 % le mois précédent). L'industrie manufacturière (+7,5 % en g.a.) et de haute technologie (+11,3 %) sont les plus dynamiques. Par secteurs, on note une forte progression de la production automobile (+12,5 % de véhicules construits en g.a., dont +39 % pour les véhicules à énergie nouvelle) et de la production de circuits intégrés (+31 % de pièces produites).

L'investissement (+4,2 % en g.a. sur les 4 premiers mois de l'année) est également principalement tiré par l'industrie (+13 %), les secteurs primaires et secondaires enregistrant une croissance plus faible (de respectivement 1,9 % et 0,3 %).

#### Principaux indicateurs mensuels de conjoncture



Source: NBS

**Croissance en g.a. d'une sélection d'indicateurs tirés des ventes au détail, de la production industrielle, et des investissements**

		<b>Janvier- Février 2024</b>	<b>Mars 2024</b>	<b>Avril 2024</b>
<b>Ventes au détail</b>	Restauration	12,4 %	3,2 %	0 %
	Alimentation	9 %	11 %	8,5 %
	Tabac & Alcool	13,7 %	9,4 %	8,4 %
	Automobiles	8,7 %	-3,7 %	-5,6 %
<b>Production industrielle</b>	Secteur manufacturier	7,7 %	5,1 %	7,5 %
	Entreprises publiques	5,8 %	4,1 %	5,4 %
	Automobile	9,8 %	9,4 %	16,3 %
	<i>Dont VEN (en unités produites)</i>	25,6 %	33,5 %	39,2 %
<b>Investissement (g.a., cumul de janvier à date)</b>	Secteur public	7,3 %	7,8 %	7,4 %
	Secteur privé (dont immobilier)	0,4 %	0,5 %	0,3 %
	Secteur manufacturier	9,4 %	9,9 %	9,7 %
	<i>Dont automobile</i>	7 %	7,4 %	5,7 %

**Immobilier : les autorités intensifient leurs mesures de soutien au secteur, dont la situation ne s'améliore pas**

L'ensemble des [indicateurs](#) relatifs au secteur immobilier continue à se détériorer entre janvier et avril 2024. L'investissement immobilier recule de 9.8 % par rapport à la même période de l'an dernier. Les ventes de logements neufs (en superficie) reculent de 23,8 % (contre -8 % en 2023). Les fonds dont disposent les promoteurs sont en baisse de 24,9 % en g.a. sur le début de l'année (contre -13,6 % sur l'ensemble de l'année 2023). Enfin, l'achèvement des chantiers en cours poursuit sa dégradation, avec une baisse de -20,4 % en g.a. de la superficie des logements terminés au cours du trimestre (contre une hausse de 17 % en 2023).

S'agissant des prix de vente, les données officielles du NBS indiquent que [les prix](#) dans le neuf et l'ancien sont en baisse d'un mois sur l'autre comme en glissement annuel. En particulier, d'une année sur l'autre les prix de vente dans l'ancien sont en baisse de 8,5 % dans les villes de rang 1, et de respectivement 6,8 % et 6,6 % dans les villes de rang 2 et 3.

Dans ce contexte, les autorités ont annoncé ce vendredi de nouvelles mesures de soutien au secteur immobilier.

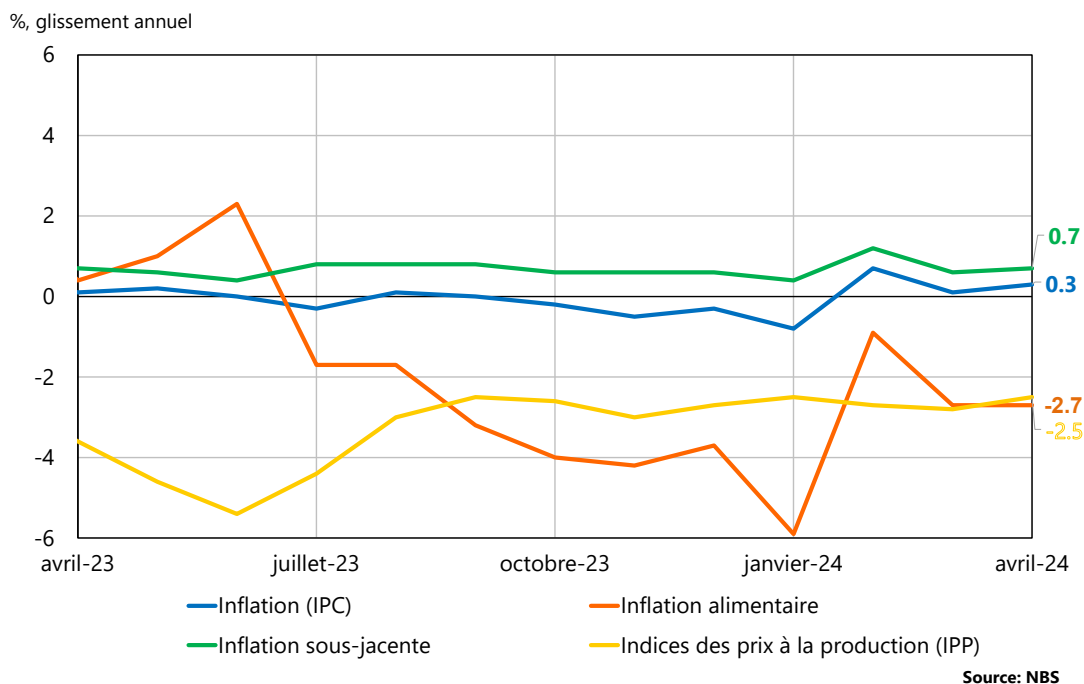
D'une part, la Banque centrale (PBoC) a annoncé plusieurs mesures pour tenter de stimuler la demande. En particulier, le niveau minimum de taux

d'intérêt pour les prêts immobiliers [est](#) aboli. L'acompte minimum obligatoire [est](#) abaissé à 15 % du montant du bien pour la première acquisition et 25 % pour le deuxième bien immobilier (contre 20 % et 30 % précédemment).

En parallèle, le vice-premier ministre HE Lifeng a [annoncé](#) que les gouvernements locaux pouvaient désormais acheter (à « un prix raisonnable ») des logements invendus pour en faire des logements disponibles à la location ou des logements sociaux.

L'assouplissement des conditions d'octroi de crédits immobiliers aura un effet limité pour relancer la demande alors que la baisse des prix dissuade les acquéreurs potentiels. Les marges budgétaires des gouvernements locaux pour acquérir des logements sont limitées. La mesure annoncée pourrait toutefois permettre d'alléger légèrement la pression sur les promoteurs, et correspond à la priorité des autorités, rappelé le mois dernier lors de la réunion du Politburo d'absorber l'excès de logements.

## **Inflation : en avril, la croissance de l'indice des prix à la consommation s'établit à 0,3 % en g.a., tandis que l'indice des prix à la production diminue de -2,5 %**



En avril, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,3 % en g.a. (après +0,1 % en mars). En dépit de son faible niveau, il s'agit du rythme d'inflation le plus élevé enregistré depuis un an, hors mois de février 2024 qui était affecté par l'effet de base du nouvel an chinois.

La très légère hausse de l'inflation reflète la modeste augmentation de l'inflation non-alimentaire (+0,9 % en g.a. en avril, après +0,7 % le mois précédent), la contraction des prix alimentaires restant identique au mois précédent (-2,5 %). L'inflation hors-alimentaire est notamment affectée par la hausse plus importante du prix des carburants (+6,9 % en avril, contre +2,2 % en mars). Les prix des biens de consommation (0 % en avril, contre -0,4 % le mois précédent) sont par ailleurs toujours affectés par la baisse du prix des voitures (thermiques comme électriques, dont le prix baisse de

respectivement 4,8 % et 6,5 % en g.a. au mois d'avril). Le prix des services augmente de 0,8 %, un rythme stable par rapport à mars.

L'inflation sous-jacente (hors prix alimentaires et de l'énergie) s'élève à 0,7 % en g.a., après +0,6 % en mars. L'IPC augmente de 0,1 % en glissement mensuel.

L'indice des prix à la production (IPP) enregistre toujours une contraction (-2,5 % en g.a. en avril (contre -2,8 % en mars).

## **Politique budgétaire : la Chine va débiter l'émission des obligations à très long terme**

Cette semaine, le Ministère des finances chinois a [annoncé](#) le début du programme d'émission de 1 000 Mds RMB (0,8 % du PIB de 2023) d'obligations spéciales à très long terme. Les maturités vont de 10 ans à 50 ans.

Ces émissions opérées par le gouvernement central, annoncées en mars dernier lors des *Lianghui* (réunion des deux assemblées nationales) sont en dehors du périmètre du déficit public. D'après le président de la commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), qui s'[exprimait](#) en mars en marge des *Lianghui*, les investissements qui seront réalisés avec les fonds levés viseront à soutenir « l'application des stratégies importantes de l'État et à renforcer les capacités en matière de sécurité dans les domaines clés ». En termes de secteur, les fonds devraient être dirigés vers l'innovation scientifique et technologique, le développement intégré entre zones rurales et urbaines, le développement régional, la sécurité alimentaire et énergétique ainsi que le « développement démographique ».

Lors de l'annonce de mars, le gouvernement chinois a annoncé que des émissions de ce type, auparavant seulement employée trois fois (1998, 2007 et 2020), seraient renouvelées durant chacune des prochaines années.

## **Crédit et masse monétaire : les nouveaux crédits bancaires ralentissent, la Chine va commencer à émettre ses obligations à très long terme**

La croissance de l'[encours de financement de l'économie](#) (« *Total social financing* », TSF) en Chine continue de ralentir à 8,3 % en g.a. en avril (contre +8,7 % en g.a. en mars). L'encours s'établit à 389 930 Mds RMB. Fait notable, cet encours enregistre une baisse par rapport au mois de mars (de 198 M RMB). Il s'agit de la première baisse de cet indicateur depuis 2005.

Cette baisse d'un mois sur l'autre s'expliquerait en partie par un flux mensuel net négatif pour les obligations gouvernementales (plus de remboursements que de nouvelles émissions). Lors de la dernière réunion du Politburo consacrée à l'économie le mois dernier ([voir les Brèves du SER de Pékin de la semaine du 29 avril 2024](#)), les autorités ont ainsi appelé à accélérer les émissions pour pleinement mobiliser la politique budgétaire.



Toutefois, [certains analystes](#) ont aussi pointé une évolution des règles de calcul de la valeur ajoutée pour le secteur financier comme l'une des causes de la faiblesse des chiffres en comparaison annuelle.

Concernant les autres composantes du TSF, la croissance des crédits bancaires en RMB (principale composante du TSF avec plus de 62 % du total) ralentit (+730M RMB de nouveaux crédits en g.a., contre + 3,1 Mds RMB en mars). Le mois d'avril est traditionnellement un mois de croissance plus faible des crédits, mais les chiffres ont tout de même déçu les prévisions du consensus. Dans le détail :

- les nouveaux prêts bancaires aux entreprises à moyen et long terme s'élève à 410M RMB en avril contre 1,6 Mds RMB en mars ;
- les nouveaux crédits bancaires accordés aux ménages (dont notamment les prêts immobiliers) enregistrent une contraction de 516,6M RMB (contre -115,6M RMB en avril 2023)

La croissance de l'encours des obligations d'entreprises ralentit également légèrement, à +0,9 % en g.a. en avril contre +1,3 % en mars.

En avril, l'agrégat de masse monétaire M1 s'est contracté de 1,4 % en g.a., première baisse en deux ans, tandis que l'agrégat M2 croît de 7,2 % en g.a. (contre 8,3 % en mars).

[Retour au sommaire](#) [ici](#)

## Banque et finance

### **Banques : ICBC et Bank of China débutent les émissions d'obligations visant à renforcer la résilience des banques systémiques**

Cette semaine, deux des cinq banques chinoises d'importance systémique au niveau mondial ont annoncé leurs premières émissions d'obligations convertibles en capital pour augmenter leur capacité d'absorption des pertes. Dans le détail, ICBC et Bank of China ont annoncé l'émission cette semaine de chacune 30 Mds RMB (3,8 Mds EUR) d'obligations de type TLAC (*total loss-absorbing capacity*).

Ces obligations TLAC peuvent être converties en capital dans le cas où la banque entre dans une phase de résolution. Elles permettent donc de renforcer la résilience des institutions financière en augmentant leur capacité interne à absorber des chocs.

L'émission de ce type d'obligation répond aux exigences de solvabilité imposées aux banques d'importance systémique par le *Financial Stability Board* (FSB) dans le cadre des règles prudentielles de Bâle III. D'ici 2025, les banques concernées doivent avoir une capacité d'absorption des pertes d'au moins 16 % de leur actif pondéré par les risques (*risk-weighted asset*, RWA). Cette proportion augmentera à 18 % d'ici 2028. Les cinq banques chinoises concernées ont annoncé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre des programmes d'émissions pour 440 Mds RMB (56 Mds EUR). D'après les

estimations de l'agence de notation [Fitch](#), encore 1 600 Mds RMB d'émissions supplémentaires seraient nécessaires pour atteindre l'exigence de 16 % au 1<sup>er</sup> janvier 2025, et 6 200 Mds RMB pour celle de 18 % en 2028.

*Retour au sommaire [ici](#)*

## Echanges et politique commerciale

### **Relation Chine-US : Les Etats-Unis ont annoncé une hausse des droits de douane sur les plusieurs produits importés depuis la Chine**

Le 14 mai 2024, les Etats-Unis ont annoncé une augmentation des droits de douane appliqués à l'équivalent de 18 milliards de dollars (USD) de produit chinois face à une concurrence qu'ils considèrent comme « déloyale ».

Cette mesure cible des secteurs industriels chinois jugés « stratégiques », notamment les semi-conducteurs, les minéraux critiques, les produits médicaux et les véhicules électriques. Les véhicules électriques sont particulièrement touchés, les droits de douane passant de 25% à 100%. De même, les droits sur l'acier et l'aluminium ont été majorés de 7.5% à 25%, ainsi que ceux concernant les batteries. Les droits sur les semi-conducteurs ont été revus à la hausse de 25% à 50% et sont désormais étendus aux panneaux solaires et à certains produits médicaux.

Pour rappel, cette décision intervient à l'occasion de la revue de l'enquête dans le cadre de la section 301, outil utilisé par l'ancien président, Donald Trump, pour imposer des droits de douane supplémentaires - de 7,5 % ou 25% - sur l'équivalent de 370 milliards de dollars (USD) de produits chinois importés aux Etats-Unis.

En réaction, le ministère chinois du Commerce a déclaré dans un [communiqué](#), que l'augmentation des droits de douane américains « affecterait gravement l'atmosphère de la coopération bilatérale », appelant les Etats-Unis « à revenir immédiatement sur leurs actions erronées et à annuler les mesures tarifaires supplémentaires contre la Chine ». Exprimant sa « forte désapprobation », la Chine a souligné que l'OMC a depuis longtemps conclu « que les tarifs américains « violent ses règles » mais « les Etats-Unis persistent dans leurs erreurs encore et encore ».

Par ailleurs, dès le lendemain de l'annonce des résultats de la revue des droits additionnels de la section 301, le Département du Commerce américain [a ouvert](#) une série d'enquêtes antidumping et antisubventions sur les importations de cellules photovoltaïques depuis le Cambodge, la Malaisie, le Vietnam et la Thaïlande.



## **Relation Chine-UE : deux consortiums chinois se retirent d'un appel d'offre dans le secteur de l'énergie solaire**

Le 13 mai, la Commission européenne [a annoncé](#) le retrait de deux consortiums chinois d'une procédure de passation de marché public ouverte par Societatea PARC fotothelice ROVINARI EST S.A. pour la conception, la construction et l'exploitation d'un parc photovoltaïque en Roumanie. Ces deux consortiums chinois, d'une part le groupe ENEVO, incluant LONGi Solar Technologie GmbH – filiale allemande de l'entreprise chinoise LONGi, et d'autre part Shanghai Electric UK Co. Ltd. et Shanghai Electric Hong Kong International Engineering Co. Ltd. – deux filiales de l'entreprise chinoise Shanghai Electric - faisaient chacun l'objet d'une enquête approfondie menée par la Commission dans le cadre du règlement européen relatif aux subventions étrangères. La Commission a ainsi clôturé les deux enquêtes après que les deux consortiums aient retiré leur offre. Pour rappel, le règlement relatif aux subventions étrangères, entré en vigueur en janvier 2023, est un nouvel instrument de la Commission européenne qui vise à empêcher les distorsions de marchés engendrées par des subventions étrangères dans les procédures de passation de marché public.

## **Relation Chine-UE : la Commission européenne ouvre deux nouvelles enquêtes antidumping à l'encontre de la Chine**

Le 16 mai, la Commission européenne a annoncé l'ouverture de nouvelles enquêtes antidumping, la [première](#) sur les importations de produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, étamés, et la [seconde](#) sur les importations et revêtements de sol en bois multicouches, toutes deux originaires de Chine. L'ouverture de ces deux enquêtes fait suite au dépôt de deux plaintes auprès de la Commission, l'une par EUROFER et l'autre par la Fédération européenne du parquet. Les acteurs concernés sont désormais invités par la Commission à s'enregistrer en tant que partie intéressée à l'enquête. La Commission dispose de 14 mois pour conclure l'enquête.

La Chambre de commerce chinoise dans l'Union européenne [a déclaré](#) être préoccupée par le choix méthodologique retenu par la Commission pour déterminer les coûts des facteurs de production et ainsi calculer la marge du dumping, celle du pays analogue.

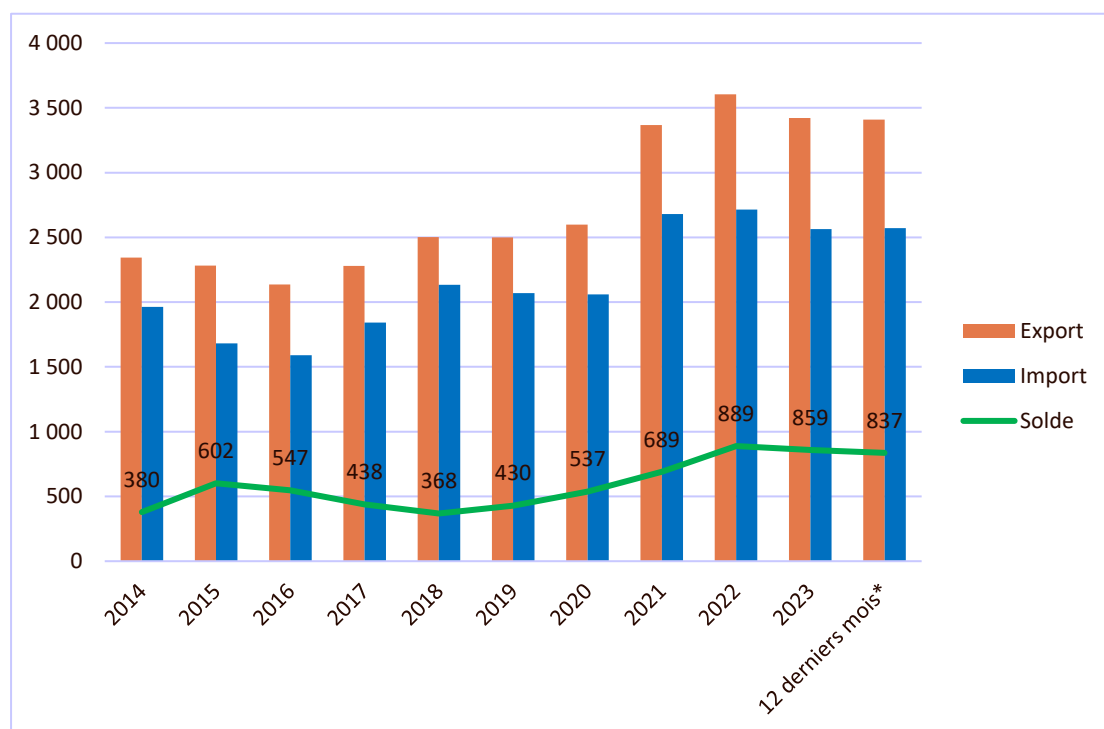
## **Commerce extérieur : un excédent commercial qui se dégrade légèrement au T1 2024**

En raison d'une légère baisse des exportations (-2% en g.a.) et d'une légère hausse des importations (+1% en g.a.), l'excédent commercial chinois (184 Md\$) s'est dégradé de 10 % au T1 2024 par rapport à la même période en 2023. Toutefois, si les exportations ont baissé en valeur, il semblerait qu'elles aient augmenté en volume, bénéficiant d'une forte baisse du prix à l'export sur l'ensemble du premier semestre (-7 % en moyenne mensuelle par rapport au T1 2023), tandis que le prix à l'import s'est maintenu (+1 % en moyenne mensuelle).

Par ailleurs, bien que les exportations de biens chinois à destination de la Russie aient ralenti (+1,5 % en g.a.) - après avoir fortement augmenté tout au long de l'année 2023 - les exportations vers le Vietnam et le Mexique sont particulièrement dynamiques (+10 % en g.a. chacun), tandis que les importations depuis la France (-13% en g.a.), l'Allemagne (-17% en g.a.) et les Etats-Unis (-14% en g.a.) ont fortement chuté.

On notera également la forte hausse des exportations de véhicules à moteur tant en valeur (+18 % en g.a.) qu'en volume (+23 % en g.a.).

**Graphique 1 : Évolutions des exportations et des importations chinoises (Md\$)**



\*d'avril 2023 à mars 2024

Source : [Administration générale des douanes chinoises](#)

## Climat des affaires

### Relation Chine-UE : La Chambre de Commerce de l'Union Européenne en Chine a publié son enquête annuelle sur le climat des affaires

Le 10 mai 2024, la chambre de commerce de l'Union Européenne en Chine a publié son [enquête](#) annuelle intitulée « *Business Confidence survey 2024* » qui conclut à une détérioration du climat des affaires pour les entreprises européennes avec un niveau de confiance le plus bas depuis vingt ans.

Parmi les 529 entreprises membres de la Chambre de Commerce de l'Union Européenne en Chine qui ont répondu à cette enquête, seulement 13% envisagent la Chine comme première destination pour les investissements dans le futur (contre 16% en 2023 et 21% en 2022) et 13% affirment ne plus vouloir investir en Chine dans les prochaines années. 68% des répondants de l'enquête ont déclaré qu'il était devenu plus difficile de faire des affaires, il s'agit du pourcentage le plus élevé jamais enregistré. Certaines

entreprises reportent également leurs investissements initialement prévus en Chine vers d'autres marchés qu'elles considèrent comme plus stables et plus sûrs – en particulier les pays d'Asie du Sud-Est.

Au lieu de bénéficier du fort rebond économique que beaucoup attendaient, les entreprises européennes opérant en Chine se sont retrouvées confrontées à davantage d'incertitude. Les problèmes structurels de la Chine – notamment la faiblesse de la demande, la surcapacité croissante et les défis persistants dans le secteur immobilier – ainsi que l'accès au marché et les barrières réglementaires, continuent d'affecter les perspectives des entreprises européennes. La Chambre de Commerce estime que ce pessimisme et cette baisse d'appétit pour la Chine de la part des investisseurs pourraient marquer le début d'un « cercle négatif » et appelle le gouvernement chinois à prendre des mesures concrètes pour restaurer la confiance des entreprises.

*Retour au sommaire [ici](#)*

## Industrie et numérique

### **Intelligence artificielle : la Chine et les États-Unis ont tenu leurs premières consultations sur l'intelligence artificielle**

Des responsables chinois et américains ont tenu à Genève la première réunion d'un dialogue sur l'intelligence artificielle que les présidents Joe Biden et Xi Jinping avaient convenu de mener en conclusion du sommet de San Francisco de novembre 2023. La délégation chinoise était constituée de représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Sciences et Technologies (MOST), de l'administration chinoise du Cyberspace (CAC), du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) et de la Commission des Affaires étrangères du PCC.

La Chine et les États-Unis « ont échangé des points de vue sur leurs approches respectives de la sécurité de l'IA et de la gestion des risques » lors des discussions « franches et constructives » qui ont eu lieu la veille, a déclaré Adrienne Watson, porte-parole du Conseil de sécurité nationale, dans un communiqué cité par [Associated Press](#). Les États-Unis ont également indiqué avoir « soulevé leurs inquiétudes quant aux détournements d'usage de l'IA, y compris par la Chine ». Pékin a déclaré que les deux parties avaient échangé leurs points de vue « de manière approfondie, professionnelle et constructive ». Selon le journal officiel chinois [Global Times](#), la Chine a fait part de sa désapprobation quant aux « mesures américaines de restrictions et de suppression » à l'encontre de la Chine dans le champ de l'IA.

## **Automobile : Stellantis annonce l'obtention des autorisations pour sa coentreprise avec Leapmotor**

Le 14 mai, Stellantis a [annoncé](#) l'obtention des autorisations relatives à sa nouvelle coentreprise avec Leapmotor (« *Leapmotor International* »). Cette coentreprise, détenue à 51 % par Stellantis, sera basée à Amsterdam et dirigée par M. Tianshu XIN (ancien cadre de Stellantis Chine).

Leapmotor International prépare désormais un plan de lancement des modèles T03 et C10 via les canaux de distribution de Stellantis, en commençant par l'Europe (France, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Belgique, Grèce, Roumanie) dès septembre 2024. Le PDG de Stellantis Carlos Tavares a indiqué que le modèle T03 serait probablement vendu sur le marché européen à un prix inférieur à 20 000€. Fin 2024, le déploiement s'étendra au Moyen-Orient et à l'Afrique (notamment Turquie et Israël), à l'Inde et à l'Asie-Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Malaisie et Inde), ainsi qu'à l'Amérique du Sud (Brésil et Chili).

M. Tavares a indiqué en conférence de presse qu'aucune décision n'avait été prise quant à la localisation d'un éventuel site de production en Europe.

En octobre 2023, Stellantis avait officialisé un partenariat stratégique avec Leapmotor, incluant (i) un investissement de près de 1,5 Md EUR pour l'acquisition d'environ 20 % de Leapmotor ; (ii) la création de la coentreprise Leapmotor International qui détiendra les droits exclusifs de fabrication, d'exportation et de vente des produits Leapmotor en dehors de Chine ([voir brèves du SER de Pékin – semaine du 23 octobre 2023](#)).

## **Données : la zone de libre-échange (ZLE) de Tianjin a publié la première liste négative de flux transfrontaliers de données soumis à des exigences de conformité**

Publiée le 8 mai 2024 par le comité de gestion de la zone-pilote de libre-échange (ZLE) de Tianjin et le bureau municipal du commerce de Tianjin, cette liste négative définit 46 types de données répartis en 13 catégories (notamment l'automobile, la finance ou la santé) qui – si leur volume est supérieur au plafond fixé - doivent faire l'objet d'un examen de sécurité par l'administration chinoise du cyberspace (CAC) avant tout transfert à l'étranger. Première du genre en Chine, cette mesure représente une évolution importante pour les entreprises établies dans la zone franche de Tianjin : en principe, les données qui ne figurent pas sur la liste négative peuvent être librement transférées hors de Chine.

Pour mémoire, la CAC a publié en mars dernier des règles assouplissant les transferts de données transfrontaliers ([voir les brèves du SER de Pékin – semaine du 25 mars 2024](#)). Ces règles autorisent les ZLE à mener des projets pilotes d'exportation de données, notamment en utilisant des listes

négatives. Auparavant, les entreprises ne disposaient que de peu d'indications sur les types de données considérées comme particulièrement sensibles et devant à ce titre faire l'objet des procédures de conformité les plus strictes.

## **Economie numérique : Douyin modifie les conditions d'octroi de publicités aux influenceurs publiant des contenus impliquant la politique, l'économie, le droit et la santé**

Propriété du groupe ByteDance, Douyin (« version chinoise » de Tiktok) suspend la publicité pour les influenceurs publiant des contenus liés à des questions de politique, d'économie, de droit et de santé. Concrètement, cette décision aura un impact visible sur les revenus des influenceurs. Douyin s'est défendu [en déclarant](#) que le changement « n'affecte pas les autres capacités de monétisation des créateurs et ne met pas fin à la création des influenceurs sur les sujets sérieux susmentionnés », après que le public a interprété la règle comme signifiant que la plateforme ne soutenait plus la couverture des questions politiques et financières.

*Retour au sommaire [ici](#)*

# **Développement durable, énergie et transports**

## **Energie : publication des règles de base pour les marchés nationaux de l'électricité**

La Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) a publié le 14 mai les [règles](#) fondamentales pour le fonctionnement des marchés nationaux de l'électricité. Symbole de l'importance accordée par les autorités à ces règles, elles reprennent le surnom attribué aux grands plans climatiques qui ont concrétisé les engagements chinois suite à l'annonce de l'objectif de neutralité carbone : les plans « 1+N ». Ces nouvelles règles publiées par la NDRC constituent donc le premier élément le « 1 » de l'ensemble « 1+N » en cours de préparation pour la construction d'un marché national de l'électricité unifié.

Entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024, ces règles s'inscrivent dans une politique globale de transition vers une tarification de l'électricité basée sur le marché, visant notamment à soutenir le développement des énergies renouvelables.

Les ajustements majeurs incluent une clarification des acteurs du marché de l'électricité : entités commerciales, opérateurs (agences de transaction et de répartition de l'électricité) et entreprises de réseau électrique (fournissant des services de transmission et de distribution). Les agences de transaction de l'électricité sont chargées d'établir un système d'inscription

au marché et de gérer les processus d'inscription, de vérification, de publication et de dépôt auprès des autorités gouvernementales.

Les définitions et les modes de transaction pour l'électricité et les services auxiliaires sont précisés. Les transactions d'énergie électrique sont divisées en transactions à long terme et transactions au comptant, en fonction de la période de transaction, tandis que les services auxiliaires comprennent la régulation de fréquence, les réserves de puissance et la pointe de charge, entre autres. Les achats d'électricité peuvent être réalisés soit sous forme de transactions bilatérales soit de transactions centralisées.

Des exigences détaillées en matière de prévention des risques sont également établies. Les organismes de réglementation de l'électricité élaborent des règles d'intervention pour la suspension, l'interruption et la reprise des marchés de l'électricité en fonction des besoins opérationnels et de la sécurité du système. Les opérateurs sont chargés de surveiller le marché et de prévenir les risques.

## **Pollution : Baisse de la qualité de l'air entre 2022 et 2023**

Un [rapport du Conseil des affaires de l'État](#) sur l'état de la protection environnementale 2023 en Chine a été soumis au Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP, principale instance législative du pays). Le rapport note que la pollution atmosphérique a augmenté significativement entre 2022 et 2023, principalement en raison de la reprise économique, mais aussi dans une moindre mesure du phénomène El Niño (poussières). Néanmoins, la tendance à long terme reste positive, la concentration de particules PM2,5 dans les villes de niveau préfectoral et supérieur ayant diminué de 16,7 % entre 2019 et 2023. Le rapport indique en outre que la pollution de l'eau a continué de s'améliorer en 2023 (voir [brèves de la semaine du 4 mars 2024](#) pour les chiffres précis).

## **Climat : rapport sur l'adaptation au changement climatique pour l'année 2023**

A l'occasion de la Journée nationale bas carbone le 15 mai, le ministère de l'Écologie et de l'Environnement (MEE) a [publié](#) le rapport sur les progrès de l'adaptation au changement climatique en Chine pour l'année 2023. Ce rapport révèle 24 plans d'action de niveau provincial et 12 plans sectoriels pour l'adaptation au changement climatique. De plus, cette année, 39 villes, dont le district de Mentougou à Pékin, ont été désignées comme les premiers sites pilotes pour la construction de villes adaptées au changement climatique.



## **Diplomatie environnementale : publication par un think tank officiel d'un rapport sur la coopération UE-Chine sur le climat et l'environnement**

Début mai, le centre de recherche pour la pensée de Xi Jinping sur la civilisation écologique a publié, conjointement avec d'autres centres dont l'un sous l'autorité de l'académie chinoise des Sciences un [rapport de 30 pages](#) intitulé « *China-EU Cooperation on Environment and Climate: Progress and Prospects* ». Le rapport, repris dans les différents organes de presse officiels, dresse un portrait positif des échanges entre l'Europe et la Chine sur les questions environnementales et climatiques.

## **Aéronautique : le C929 de COMAC pourrait débiter sa certification chinoise à la fin de l'année**

M. JIE Yuwen, directeur adjoint du centre de certification de Shanghai de la CAAC, [a annoncé](#) le 9 mai dernier que COMAC pourrait déposer la demande de certification de type (TC) du long-courrier C929 auprès de la CAAC d'ici la fin de l'année.

M. QI Xuefeng, directeur général adjoint de COMAC, [avait indiqué](#) en novembre 2023 que le développement du C929 entrait dans sa phase de « conception détaillée ». Huarui Aviation Manufacturing Co., Ltd., qui a été sélectionné pour construire le fuselage du C929, a déclaré en février 2024 que le premier fuselage de la section médiane devrait être livré en 2027. M. ZHANG Xiaoguang, directeur marketing de COMAC, avait de son côté déclaré en mars 2024 que le plan technique global de l'avion avait été déterminé et que la prochaine étape sera la conception et la fabrication des systèmes et des composants.

[Selon le South China Morning Post](#), COMAC aurait également débuté les travaux de conception du C939, un appareil long-courrier capable d'embarquer jusqu'à 400 passagers.

COMAC avait déposé la demande de certification de son monocouloir C919 en 2010. L'appareil a été certifié par la CAAC en 2022 (voir [Brèves hebdomadaires du SER de Pékin - Semaine du 26 septembre 2022](#)).

# Agriculture et agro-alimentaire

## Organisations internationales : la Chine a déposé sa demande d'adhésion à l'OIV

L'organisation internationale de la Vigne et du Vin (OIV) a annoncé à ses membres avoir reçu le 14 mai 2024 la demande d'adhésion de la Chine signée par M. TANG Renjian, ministre de l'Agriculture et des Affaires rurales. La lettre du ministre chinois était signée du 7 mai 2024 pour coïncider avec la visite du Président XI en France. En vertu des règles de l'OIV, l'adhésion de la Chine sera acquise au terme d'un délai de 6 mois si une majorité des membres ne s'y est pas opposée.

La France et l'Union Européenne ont encouragé cette adhésion depuis de nombreuses années. Une fois membre, les officiels et experts chinois auront accès aux groupes de travail de la section Normes codifiant l'étiquetage, les définitions, les pratiques œnologiques et les méthodes d'analyse. Il est espéré que cette participation amènera la Chine à aligner ses normes, parfois particulièrement strictes pour les produits vinicoles, avec les normes internationales. Ceci devrait ouvrir le marché chinois à un plus grand nombre de vins français.

*Retour au sommaire [ici](#)*

## Hong Kong et Macao

### Hong Kong

#### Liens financiers : extension du programme *Swap Connect*

Bonnie CHAN, PDG de HKEX, a récemment annoncé des améliorations pour le [Swap Connect](#), le programme de connexion entre les marchés des [contrats d'échange de taux d'intérêt](#) (*swap*) de Chine continentale et de Hong Kong. Ces améliorations visent à élargir la gamme de produits proposés en acceptant les contrats d'échange de taux d'intérêt avec des cycles de paiement basés sur les dates standardisées de l'*International Monetary Market* (IMM). Des mesures supplémentaires, telles que le service de compression et la compensation des contrats d'échange rétroactifs, seront mises en place pour aider les institutions à réduire les coûts en capital et ainsi encourager les échanges.

Depuis son lancement le 15 mai 2023, 20 courtiers de Chine continentale et 58 investisseurs étrangers ont effectué plus de 3 600 *swaps*, représentant une valeur totale de 1,77 Mds de RMB. Les régulateurs chinois et hongkongais ont annoncé vouloir continuer à aider les institutions financières des deux marchés afin d'approfondir la collaboration, permettant ainsi l'ouverture progressive des marchés financiers chinois et renforçant la position de Hong Kong en tant que hub financier international et « super-connecteur » chinois.

## **Tourisme : extension du *Individual Visa Scheme* à 8 villes**

Dans le but de faciliter les échanges humains mais aussi commerciaux et financiers avec la Chine continentale, les visiteurs en provenance des villes suivantes : Taiyuan dans le Shanxi, Hohhot en Mongolie intérieure, Harbin dans le Heilongjiang, Lhasa au Tibet, Lanzhou dans le Gansu, Xining dans le Qinghai, Yinchuan dans le Ningxia et Ürümqi au Xinjiang, pourront désormais entrer à Hong Kong grâce au programme *Individual Visa Scheme* (auparavant, seuls les visas de groupe étaient autorisés pour ces villes). Selon le Chef Exécutif, J. LEE, cette nouvelle mesure devrait attirer environ 300 000 visiteurs de plus à Hong Kong et générer jusqu'à 1,5 Mds HKD (192 MUSD) de revenus supplémentaires annuels.

## **Cryptoactifs : premiers résultats décevants pour les ETFs adossés au bitcoin et à l'ether**

Le 30 avril, six nouveaux ETF Spot ont été lancés à Hong Kong, dont trois basés sur le *bitcoin* (BTC) et trois sur l'*ether* (ETH). Le volume des transactions enregistré jusqu'à présent est relativement faible par rapport aux attentes. Deux semaines après leur lancement, les trois *ETF Bitcoin* affichent en effet, 219 MUSD d'encours. Les trois *ETF Ether*, quant à eux, affichent un encours cumulé de 39 MUSD. En comparaison, les *ETF Bitcoin* lancés aux États-Unis le 11 janvier 2024 ont enregistré un volume d'échanges de plus de 4,5 Mds USD dès le premier jour.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le faible enthousiasme suscité par ces ETF à Hong Kong. Tout d'abord, les marchés de capitaux américains demeurent le terrain de jeu privilégié des institutions intéressées par les cryptoactifs. De plus, les investisseurs asiatiques en cryptoactifs préfèrent investir directement dans les actifs numériques via des plateformes spécialisées, réduisant ainsi l'attrait de ces ETF. Enfin les cryptoactifs sont toujours interdits en Chine continentale.

# **Macao**

## **Tourisme : hausse de 79,4 % du nombre de visiteurs au premier trimestre de 2024**

Au cours du premier trimestre de 2024, le nombre de touristes a augmenté de 79,4 % en g.a., (8 875 757 arrivées), pour atteindre 85,7 % du niveau de 2019. Les touristes en provenance de Chine continentale et de Hong Kong représentaient respectivement 70,9 % et 20,5 % du total des arrivées. Les arrivées internationales (y compris Taïwan) ne représentaient que 8,6 % du total, soit 68,2 % du niveau de 2019. Selon M. CHENG Wai Tong, Directeur adjoint de l'*Office du Tourisme du Gouvernement de Macao*, le nombre de visiteurs internationaux pourrait atteindre l'objectif fixé de deux millions en 2024.

*Retour au sommaire [ici](#)*

## **Véhicules électriques : l'entreprise taïwanaise Prologium annonce l'ouverture d'un centre de R&D en France**

Le PDG de l'entreprise taïwanaise Prologium, Vincent Yang, a [annoncé l'ouverture d'un centre de R&D en matière de batteries sur le campus de Paris-Saclay](#), en marge de l'édition 2024 du sommet ChooseFrance. L'entreprise a également signé un accord d'approvisionnement avec le spécialiste français des matériaux Arkema et un contrat avec Schneider Electric pour travailler sur l'efficacité énergétique de ses lignes de production. Prologium fait ainsi un pas de plus vers son projet d'industrialiser des batteries innovantes pour véhicules électriques à Dunkerque à l'horizon 2028.

## **Relations inter-détroit : la part de la Chine dans les exportations taïwanaises atteint son plus bas niveau depuis plus de 20 ans**

La part de la Chine dans les exportations taïwanaises atteint 30,7 % sur les quatre premiers mois de l'année, [son plus bas niveau depuis plus de 20 ans](#). Selon les statistiques du ministère des Finances, les exportations taïwanaises sur la période sont en augmentation de 10,6 %, à 147,8 Mds USD : celles à destination de la Chine sont en baisse de 3,7 % mais sont contrebalancées par une augmentation significative des exportations vers les Etats-Unis (+64 %) et les pays de l'ASEAN (+25 %), en particulier la Thaïlande et le Vietnam. Cette baisse s'inscrit dans le contexte de la stratégie volontariste des entreprises taïwanaises visant à diminuer leur dépendance à la Chine, en particulier sur l'électronique (à la demande de leurs grands clients), mais aussi de pertes de part de marché vis-à-vis de la Chine sur certains segments, tels que les machines-outils.

## **Semiconducteurs : TSMC s'apprête à émettre plus de 350 MUSD d'obligations vertes**

TSMC s'apprête à [émettre 11,5 Mds TWD \(355 MUSD\) d'obligations vertes](#) afin de financer des projets d'architecture verte et de protection de l'environnement. Le stock total d'émission du premier fondeur mondial de semiconducteurs a atteint 110 Mds TWD (3,4 Mds USD) depuis ses premières émissions en 2020. Le taux d'intérêt proposé est de 1,94 % pour des obligations de 5 ans et 2,1 % sur 10 ans. Les obligations vertes de TSMC représentent le tiers du stock total émis à Taïwan depuis l'ouverture de ce segment sur la bourse taïwanaise TPEX en 2017.

## Electronique : Foxconn affiche des résultats en forte hausse

Foxconn, connu pour assembler les produits d'Apple, affiche un [résultat net en hausse de 72% en g.a., à 22,0 Mds TWD \(679 MUS\\$\)](#). Ses divisions d'électronique grand public et d'ordinateurs sont en baisse, alors que ses ventes de cloud et de réseau sont en augmentation.

*Retour au sommaire [ici](#)*

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique de Pékin

[christian.gianella@dgtrésor.gouv.fr](mailto:christian.gianella@dgtrésor.gouv.fr), [hannah.fatton@dgtrésor.gouv.fr](mailto:hannah.fatton@dgtrésor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pékin

Abonnez-vous : [laureen.calcat@dgtrésor.gouv.fr](mailto:laureen.calcat@dgtrésor.gouv.fr)